# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONAIS REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 30 JUIN 2010

### Présents:

MM. BERNOS, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, URRUSTOY, BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, GIMENEZ, IDOIPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE-HONDET, VALIANI, Mme FABRE, SOUMET, BELLOT, REY, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, DOMECQ, Mme QUEHEILLE, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, BITAILLOU, MAILLET, LABARTHE, LACRAMPE, Mme LE CHANONY, Mme MIRANDE, Mme

SEGAUD.

<u>Pouvoirs</u> : Anne-Marie BARRERE	à	André BERNOS
--------------------------------------	---	--------------

Jean-Jacques IDOMENEE à André PAILLAS Marie ECHEPARE à Henri GIMENEZ Gérard FRECHOU à Louis REY

Véronique PEBEYREàDominique QUEHEILLEDolores CABELLOàRobert BAREILLE

Fabien REICHERT à Jean-Michel BRUGIDOU

Jean-Marie GINIEIS à Anne BARBET

Nathalie REGUEIRO à Elisabeth SALTHUN-LASSALLE

Suppléants: Thérèse LASMARRIGUES suppléante de Alain TEULADE

Laurence BORAU suppléante de Didier LOUSTAU

Jeanine DUTECH suppléante de Yves TOURAINE

Stéphanie REDAL suppléante de Jean-Pierre TERUEL

Excusés: Jean-Claude ELICHIRY, Jean CASABONNE, David LAMPLE, Gérard

LEPRETRE, Nicolas MALEIG.

#### **RAPPORT N° 54**

## **CINEMA LE LUXOR : CONVENTION DE PARTENARIAT**

Madame JAUBERT-BATAILLE indique que les nouveaux propriétaires du Cinéma LE LUXOR ont souhaité bénéficier du partenariat dans le cadre de la « loi SUEUR » tout en revoyant certaines clauses concernant les compensations offertes à la CCPO :

- Mise à disposition de salles pour l'accueil de manifestations organisées ou soutenues par la CCPO ou par les communes rurales,
- o Organisation de projections de films et de soirées débats (ex : journées de la femme)

Pour ce faire, la CCPO versera une aide annuelle de 15 000 €

Ces dispositions feront l'objet d'une nouvelle convention qui sera reconduite chaque année.

Les crédits nécessaires sont inscrits à la section fonctionnement du BP 2010.

Ouï cet exposé,

## Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

- **ADOPTE** le présent rapport
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention
- **VOTE** la subvention correspondante

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 30 juin 2010

Suivent les signatures

Le Président,

**Bernard UTHURRY**